



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2023

DELIBERATION N° 04/24052023

OBJET : BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Nombre des conseillers en exercice	38
Présents	24
Procurations	10
Votants	32
Abstentions	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-quatre mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire) et celle de Madame Nadège BERNON (2^{ème} Adjointe) pour les affaires N° 03/24052023, 04/24052023 et 05/24052023.

Etaient présents : M. DOMEN Bruno (Maire), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, Mme PERMALNAICK Armande, M. CODARBOX Jacky, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, M. LAURET Bruno, M. FELICITE Roland, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), Mme FERARD Sylvie (Conseillère), *procuration* à M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), *procuration* à M. FELICITE Roland (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), *procuration* à M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme ZITTE Nicolette (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère), *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), Mme VION Marie Claire (Conseillère), *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à Mme HAMILCARO M. Annick (Conseillère).

Absents : Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), M. ABAR Dominique (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller), M. MARIVAN Serge (Conseiller) M. DOMEN Bruno (Maire), **uniquement pour le vote.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.

AFFAIRE N° 04/24052023**BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022***Direction Générale des Finances*

La Présidence de la séance pour cette affaire est assurée par Madame BERNON Nadège, conformément à la décision unanime de l'Assemblée prise à l'affaire précédente.

La Présidente de séance expose :

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le compte administratif 2022 du budget annexe des Pompes Funèbres

❖ Section d'exploitation

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 21 488,93 € avec la reprise du déficit d'exploitation 2021 et les recettes s'élèvent à 20 370,33 €.

SECTION D'EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2022	Chap	Libellé	CA 2022
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel	10 965,75	70	Produits des services, du domaine et ventes	20 174,00
65	Charges de gestion		74	Dotations et participations	
67	Charges exceptionnelles		75	Autres produits de gestion courante	
042	Opérations d'ordre entre sections		77	Produits exceptionnels	196,33
002	Déficit d'exploitation reporté de N-1	10 523,18	002	Excédent d'exploitation reporté de N-1	
TOTAL		21 488,93	TOTAL		20 370,33

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2022 s'élève à - 1 118,60 €.

❖ Section d'investissement

Aucun mouvement n'a été enregistré tant en dépenses qu'en recettes.

Le résultat global cumulé des sections d'exploitation et d'investissement s'élève à - 1 118,60 €.

Monsieur le Maire ne participant pas au vote de cette affaire, sort de la salle des délibérations avant la mise aux voix.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'arrêter le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- D'autoriser la Présidente de séance ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

*Madame BERNON Nadège, Présidente de séance, propose à l'Assemblée un vote global pour le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres.
Proposition adoptée à l'unanimité.*

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents dans la salle des délibérations,**

(N'ont pas participé au vote de l'affaire, Monsieur le Maire, sorti de la salle des délibérations et Monsieur M. GUINET Pierre Henri, 1er Adjoint, procuration à M. DOMEN Bruno, Maire)

- Arrête le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Autorise la Présidente de séance ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Leu, le 02 JUIN 2023

La Présidente de séance,



Nadège BERNON